



**Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »**

Le Temps de l'histoire

**7 | 2005**

**Enfermements et éducations**

---

**Sarah A. Curtis : *L'Enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)***

**Dominique Dessertine**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/400>

DOI : 10.4000/rhei.400

ISBN : 978-2-7535-1645-8

ISSN : 1777-540X

**Éditeur**

Presses universitaires de Rennes

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 novembre 2005

Pagination : 313-316

ISSN : 1287-2431

**Référence électronique**

Dominique Dessertine, « Sarah A. Curtis : *L'Enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)* », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 7 | 2005, mis en ligne le 06 février 2007, consulté le 04 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/400> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.400>

---

Sarah A. Curtis

*L'Enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)*

Préface de Claude Langlois

Lyon, PUL, 2003, 284 p.

---

Tiré d'une thèse soutenue à l'université de l'Indiana aux États-Unis, cet ouvrage s'inscrit dans le courant de l'histoire sociale, qui privilégie l'étude des pratiques plus que des idéologies, des réalités plus que des discours. Abordant un sujet sensible (on sait combien l'école est une passion française), l'auteure a choisi de se situer hors des deux grandes traditions historiographiques sur le thème. En bonne historienne, elle veut refuser la polémique : ni agressivité républicaine contre des congrégations incompetentes au service d'une idéologie rétrograde, ni hagiographie catholique de frères et sœurs dévoués et martyrisés par leurs adversaires. Son travail est alimenté aux meilleures sources grâce à la consultation des archives des congrégations, qui lui ont été généreusement ouvertes (Sœurs de Saint-Charles, Sœurs de Saint-Joseph, Frères des Écoles chrétiennes, Petits frères de Marie, pour ne citer que les plus importants fonds consultés) à Rome ou dans le diocèse de Lyon. Bien que limitée géographiquement, cette étude inclut de très grandes congrégations enseignantes, d'envergure nationale, mais nées dans la région lors de la Réforme catholique et au cours de l'extraordinaire floraison des congrégations au XIX<sup>ème</sup> siècle, étudiée il y a quelques années par Claude Langlois, le préfacier de cet ouvrage.

Dans une première partie consacrée à « L'école paroissiale (1801-1870) », Sarah A. Curtis aborde en fait le temps des congrégations enseignantes triomphantes. Elles reconquièrent le pays au lendemain de la déchristianisation révolutionnaire et tentent de répondre à la très forte demande d'instruction qui se manifeste dans le pays et au souci des gouvernements successifs de maintenir un enseignement religieux, dans le cadre des lois Guizot (1833) et Falloux (1850). D'où tout un maillage, qui va des grandes congrégations installées dans les plus gros bourgs, aux plus modestes que seules peuvent s'offrir les communes les plus pauvres. Même si les éléments d'information biographiques ne sont pas nombreux, l'auteure peut dresser – entreprise originale –

un tableau des conditions de vie qui sont le lot commun de ces enseignants des premières générations du primaire. Comme tous les membres des congrégations issues de la Contre-Réforme, frères et sœurs sont astreints à un service actif qui exclut la mortification et faire la classe est leur seule épreuve. Mais leur vie est dure : isolement rural, obligation de rester à l'écart de la vie sociale locale, de refuser toute invitation et de se contenter de vivre en petites communautés de deux ou trois, loin de leur famille où ils ne peuvent se rendre que tous les trois ou quatre ans, et pendant quelques jours seulement. La retraite annuelle à la maison-mère entretient l'esprit de corps et leur permet de se sentir appuyés face au maire et au curé. Par petites touches, l'auteure permet de retrouver un groupe dans le paysage social (Les sœurs doivent être vêtues de noir comme des veuves honnêtes, les sœurs de Saint-Joseph ont droit au port du parapluie, etc.).

Sarah A. Curtis s'intéresse aussi à leur niveau intellectuel, qui lui semble être correct jusqu'au milieu du siècle (avec des nuances selon les congrégations) bien qu'inférieur à celui des instituteurs laïcs sortis de l'école normale départementale de garçons (mise en place par la loi Guizot). À l'école normale, les études durent trois ans, se terminent par l'obtention d'un brevet de capacité. La formation des enseignants congréganistes se fait, elle, dans un noviciat d'un an à l'issue duquel ils reçoivent des lettres d'obédience. Ne se dirigent vers l'enseignement que ceux qui sont faibles intellectuellement ou de santé fragile. Mais leur fonction est d'autant plus précieuse que les instituteurs laïcs, déjà peu nombreux, rechignent à aller enseigner au fin fond des campagnes... L'auteure insiste beaucoup sur la pédagogie, qui repose sur des manuels dérivant de ceux de Jean-Baptiste de La Salle au XVII<sup>e</sup> siècle. Le souci de développer la piété est au cœur de l'enseignement, qui repose sur la crainte d'offenser Dieu. Il faut garder les enfants du mal, que, dès sept ans, on engage à la confession. L'obsession de la surveillance est partout. Les congrégations ont-elles contribué au passage du « Dieu de crainte » au « Dieu d'Amour », comme l'a écrit l'historien anglais Ralph Gibson, cité par l'auteure ? La question reste ouverte.

Dans une deuxième partie, « L'enseignement catholique sur la défensive (1870-1905) », Sarah A. Curtis envisage la manière dont les congrégations ont répondu à l'offensive de l'école laïque. Bien que l'immense majorité des

enseignants du diocèse n'aient eu que la lettre d'obédience, les congrégations avaient senti que l'obligation du brevet de capacité pouvait venir et s'y préparaient. Mais en 1886, la loi Goblot leur interdit d'enseigner dans les écoles publiques. Les écoles de garçons sont laïcisées en 1891 mais les enseignants manquent. Dans le diocèse, beaucoup de familles sont attachées aux congréganistes qui tiennent, encore en 1901, 41 % des écoles publiques de filles dans la Loire, et 24 % dans le Rhône. Par ailleurs, les congréganistes se défendent, en refusant les aumônes aux pauvres qui ne mettent pas leurs enfants dans la « bonne » école. Mais surtout le monde catholique prend conscience de la nécessité de construire un système parallèle, capable de rivaliser avec un système public en élévation constante : il ne suffit plus de donner une instruction de base religieuse et morale pour évangéliser. À Lyon se met en place un « certificat d'instruction primaire », qui obtient un grand succès. La société civile catholique se mobilise. Des comités des Écoles libres se constituent, une Société d'encouragement à l'enseignement libre et catholique est fondée en 1886 avec des objectifs très conservateurs. Les congrégations sont ainsi soumises à une double pression, celles de l'État et celle de l'Église.

Quand elles n'obtiennent pas l'autorisation, elles mobilisent parents et public lors de la fermeture de leurs écoles, décidée par la circulaire Combes de juillet 1902. « Vive les sœurs ! » alterne avec « À bas les sœurs ! », les cantiques avec *la Marseillaise*. La rue est donc mobilisée, la violence est manifeste même si les sœurs elles-mêmes restent discrètes. L'auteure décrit ces scènes qui affectent la plupart des petites villes des deux départements qui constituent le diocèse de Lyon, et insiste sur le rôle des femmes dans ces affaires-là. Le développement des congrégations avaient été un des signes de l'émancipation féminine du XIX<sup>ème</sup> siècle, la fermeture des écoles non-autorisées mobilise essentiellement des mères de familles. La Ligue des femmes françaises fondée à Lyon en 1901 organise une campagne de signatures dans toute la France. Le féminisme à la chrétienne naît dans les convulsions de cette histoire de l'enseignement congréganiste.

Le coup de grâce lui est porté en 1904 quand la loi interdit les congrégations enseignantes. Beaucoup de religieux s'en retirent pour aller gagner leur vie. Les congrégations encouragent alors la sécularisation, poussées par les curés qui ont besoin de maîtres pour l'enseignement catholique. L'évêque s'y rallie : la sécu-

larisation n'est pas envisagée comme une véritable séparation d'avec la congrégation. Sarah A. Curtis permet de comprendre de l'intérieur les multiples stratégies envisagées. Mais une période s'achève. Qui n'est pas totalement oubliée. La vigueur des débats d'aujourd'hui autour des rapports entre enseignements public et privé en témoigne.

L'auteure conclut, entre autres, sur la nature de la rechristianisation engagée par les congrégations enseignantes. La France de 1901 n'est pas plus religieuse que celle de 1801. Mais elle l'est différemment. L'attachement des femmes au catholicisme est une réalité qui doit beaucoup à cet enseignement congréganiste qui a contribué à donner au peuple une image de la religion plus proche de ses préoccupations que l'Église officielle du Syllabus. La contribution de Sarah A. Curtis participe pleinement à la nouvelle histoire sociale du catholicisme, qui se développe au sein de l'université française. On ne peut que souhaiter que des travaux de même nature permettent aussi prochainement de mieux analyser le rôle fondamental que les congrégations ont joué dans la rééducation des jeunes marginaux. Contentons-nous pour le moment de recommander l'ouvrage de Sarah A. Curtis, qui démontre que l'histoire scientifique est aussi une histoire vivante, que le lecteur peut découvrir avec plaisir.

Dominique Dessertine